



Opération vidanges groupées Assainissement non collectif

Dans le prolongement du diagnostic des installations d'assainissement non collectif réalisé sur son territoire, la Communauté de Communes du Perche-Gouët met en place, à partir de l'automne prochain, un service de vidanges de ces installations.

Ce service, facultatif, garantit l'élimination des matières de vidange, en respectant une parfaite traçabilité, à un coût avantageux négocié par la Communauté de Communes, dans le cadre d'un appel d'offres public : 140 € TTC par vidange, pour un pompage de 4 m³ maximum (33 € TTC par m³ supplémentaire).

L'entreprise sélectionnée pour cette prestation d'intervention à domicile est la Société des Vidanges Réunies (S.V.R.).

Si vous souhaitez bénéficier de ce service, veuillez vous inscrire à l'aide de l'imprimé disponible en mairie ou à la Communauté de Communes du Perche-Gouët (3, rue du professeur Félix Lejars 28160 Unverre) avant le 1^{er} septembre 2010 pour la première tranche de cette opération.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter soit la mairie au 02 37 24 22 31, soit Monsieur Jean-Paul Robin au 02 37 24 28 53, soit la Communauté de Communes du Perche-Gouët au 02 37 97 30 57.

Mairie de Montigny-Le-Chartif

28, rue de Nogent – 28120 MONTIGNY-LE-CHARTIF

Tél : 02 37 24 22 31 Fax : 02 37 24 22 09 e-mail : montigny-le-chartif@wanadoo.fr

Jean-Paul Robin Tél : 02 37 24 28 53 e-mail : mlc28@orange.fr

Communauté de Communes du Perche-Gouët

3, rue du Professeur Félix Lejars – 28160 UNVERRE

Tél : 02 37 97 30 57 Fax : 02 37 97 32 68 e-mail : cdc.perchegouet@wanadoo.fr